

06.11

Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2006

Paris, France, 17 mai 2006 – L'Assemblée Générale des actionnaires de Valeo s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Thierry Morin, Président-Directeur Général de Valeo.

Résultats 2005 et perspectives

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 2005, qui avaient été publiés le 9 février.

Thierry Morin a rappelé que, conformément à son plan de marche, Valeo avait amélioré ses parts de marché et que les marges avaient résisté dans un contexte peu favorable - faiblesse de la production automobile, pression sur les prix de vente, inflation des matières premières -, grâce à une gestion toujours stricte des coûts. Le Président a souligné que les acquisitions menées en cours d'exercice avaient renforcé les Domaines Efficacité de la Propulsion et Amélioration du Confort et le potentiel de croissance structurel du Groupe. Enfin, il a insisté sur la richesse du potentiel technologique du Groupe et l'optimisation continue de ses ressources, gages d'amélioration de sa rentabilité future.

Les résultats du Groupe pour le premier trimestre 2006 ont été publiés le 20 avril. Ils mettent en évidence une forte croissance interne reflétant des gains supplémentaires de parts de marché. L'impact toujours sensible de la flambée des prix des matières premières sur les marges a été plus que compensé par les gains de productivité dégagés.

Thierry Morin a observé, qu'au deuxième trimestre, la production automobile devrait se contracter sous l'effet notamment d'un calendrier défavorable, et que les prix des métaux non ferreux et du pétrole évoluaient à leurs plus hauts niveaux historiques.

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé le versement d'un dividende de 1,1 euro par action, stable par rapport à l'exercice précédent. Le taux de distribution du bénéfice ressort à 62% contre 37% au titre de l'exercice 2004. La mise en paiement du dividende est prévue à compter du 1^{er} juin 2006.

Autorisations financières

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, notamment en vue de l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 1% du capital social. Thierry Morin a indiqué en séance que le Conseil n'entendait pas dépasser un prix maximum d'achat de 50 euros dans le cadre de cette autorisation.



Nomination de deux Administrateurs

L'Assemblée a procédé à la nomination de MM. Daniel Camus et Jérôme Contamine en qualité d'Administrateurs indépendants.

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale a approuvé la modification de l'article 9 des statuts relatif aux cessions de titres afin de le mettre en conformité avec certaines dispositions du Code de Commerce. De même, l'Assemblée a approuvé la modification des articles 12 (création et forme des obligations) et 16 des statuts (fonctionnement du Conseil d'Administration).

Toutes les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte ont été approuvées. Le détail des votes par résolution est disponible sur www.valeo.com

Valeo est un Groupe industriel indépendant dédié à la conception, la fabrication et la vente de composants, systèmes intégrés et modules pour automobiles et poids lourds. Valeo se classe parmi les premiers équipementiers mondiaux. Le Groupe possède 134 sites de production, 68 centres de Recherche et Développement et 9 centres de distribution et emploie 72 000 collaborateurs dans 27 pays.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Bruno-Roland Bernard, Directeur de la Communication du Groupe, Tél.: +33 1.40.55.37.86

Rémy Dumoulin, Directeur des Relations Financières, Tél.: +33 1.40.55.29.30

Numéro vert actionnaires: 0 800 814 045